

Acquisition de Plénitude Arena par Live Nation : l'Autorité ne contrôlera pas l'opération au titre du contrôle des concentrations

Publié le 30 septembre 2026

L'Autorité prend acte du retrait de la notification déposée le 23 juin 2026 par Live Nation concernant l'acquisition de la salle de Plénitude Arena (anciennement Paris La Défense Arena). Cette opération n'est plus soumise au contrôle des concentrations compte tenu des nouveaux seuils mentionnés à l'article L. 430-2 du code de commerce, applicables depuis le 1er septembre 2026.

L'Autorité restera vigilante quant à cette opération et ses conséquences.

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 30 SEPTEMBRE
2026**

Acquisition de Plénitude Arena par Live Nation :
l'Autorité ne contrôlera pas l'opération au titre du
contrôle des concentrations

[Lire le communiqué
de presse](#)